



Assemblée générale

Distr. générale
11 novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 121 de l'ordre du jour

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Rapport de la Sixième Commission

Rapporteuse : M^{me} Jacqueline Kemunto **Moseti** (Kenya)

I. Introduction

1. La question intitulée « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution 58/316 de l'Assemblée, en date du 1^{er} juillet 2004.
2. À sa 2^e séance plénière, le 16 septembre 2011, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, de renvoyer la question à toutes les grandes commissions, uniquement pour qu'elles en tiennent compte lorsqu'elles examineraient leur programme de travail provisoire pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale et prendraient leur décision y relative.
3. La Sixième Commission a examiné la question à sa 30^e séance, le 11 novembre 2011 (voir A/C.6/66/SR.30).

II. Examen du projet de décision A/C.6/66/L.27

4. À la 30^e séance, le 11 novembre, le Président a présenté un projet de décision contenant le programme de travail provisoire de la Commission à la soixante-septième session de l'Assemblée générale, tel que proposé par le Bureau (A/C.6/66/L.27).
5. Des déclarations ont été faites par les représentants du Chili (au nom du Groupe de Rio), de l'Union européenne, de l'Iran (au nom du Mouvement des pays non alignés et de son pays), de la Tunisie, de la Suède et de Cuba (voir A/C.6/66/SR.30).
6. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.6/66/L.27 (voir par. 7).



III. Recommandation de la Sixième Commission

7. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-septième session

L'Assemblée générale note que la Sixième Commission a décidé d'adopter le programme de travail provisoire proposé par le Bureau pour la soixante-septième session.

Programme de travail provisoire

8 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
8 et 9 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
10 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international
11 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
12 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
15 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarante-cinquième session
15 et 16 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
17 et 18 octobre	Portée et application du principe de compétence universelle
22 octobre	État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés
22 octobre	Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires
24 octobre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
29 octobre-7 novembre	Rapports de la Commission du droit international sur les travaux de ses soixante-troisième ¹ et soixante-quatrième sessions

¹ Chapitre des rapports consacré aux réserves aux traités.

16 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale Planification des programmes Élection des bureaux des grandes commissions
19 octobre et 7 novembre	Journées réservées
